

Rattraper les leçons et les devoirs en cas d'absence



**Rattraper le travail qui a été fait en classe et faire les devoirs est OBLIGATOIRE.
Être absent n'est pas une excuse pour ne pas faire ses devoirs ou ne pas apprendre ses leçons !**

❖ Pour une absence prévue :

- Prévenir la vie scolaire et les professeurs concernés.
- Pour les leçons :
 - Demander à un(e) camarade de prendre un exemplaire de tous les documents distribués en classe.
 - Emprunter à ce ou cette camarade son cahier ou classeur pour recopier les leçons ou en faire une photocopie et lui rendre rapidement.
- Pour les devoirs :
 - Recopier ceux notés dans l'agenda du camarade.
 - Vérifier avec l'ENT qu'il (elle) n'a rien oublié.
 - Attention : bien regarder car des devoirs ont pu être donnés pour une ou deux semaines plus tard.
 - Relire les leçons recopiées et les apprendre. Si certains éléments de la leçon ne sont pas compris, regarder dans le manuel, demander de l'aide à un camarade de classe, aux parents ou aux professeurs.
 - Une fois la leçon apprise, faire les exercices.



Savoir par cœur la leçon et avoir fait les devoirs permet de bien suivre le cours dès le retour en classe.

❖ Absence non prévue :

- Contacter un(e) camarade qui apportera ou transmettra par mail, messages ou photos les leçons et les documents distribués.
- Lui demander les devoirs à faire et vérifier avec l'ENT.
- Apprendre les leçons et faire les devoirs.



Ne pas prendre de retard pour ne pas être débordé(e) de travail au retour et surtout pour suivre et comprendre en cours.